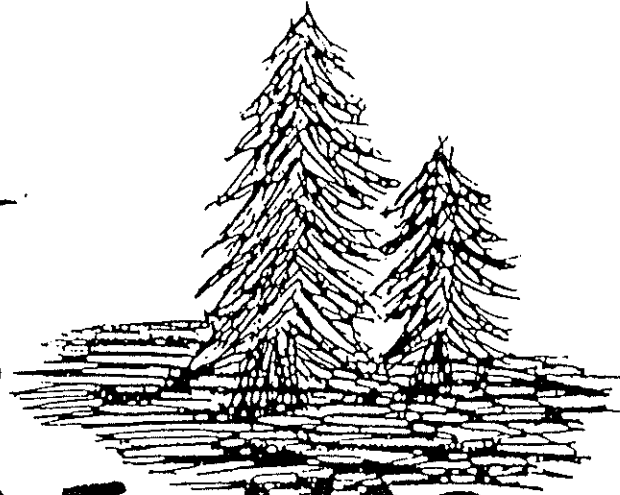


SAINT-ROMAIN-LACHALM

ECHOS

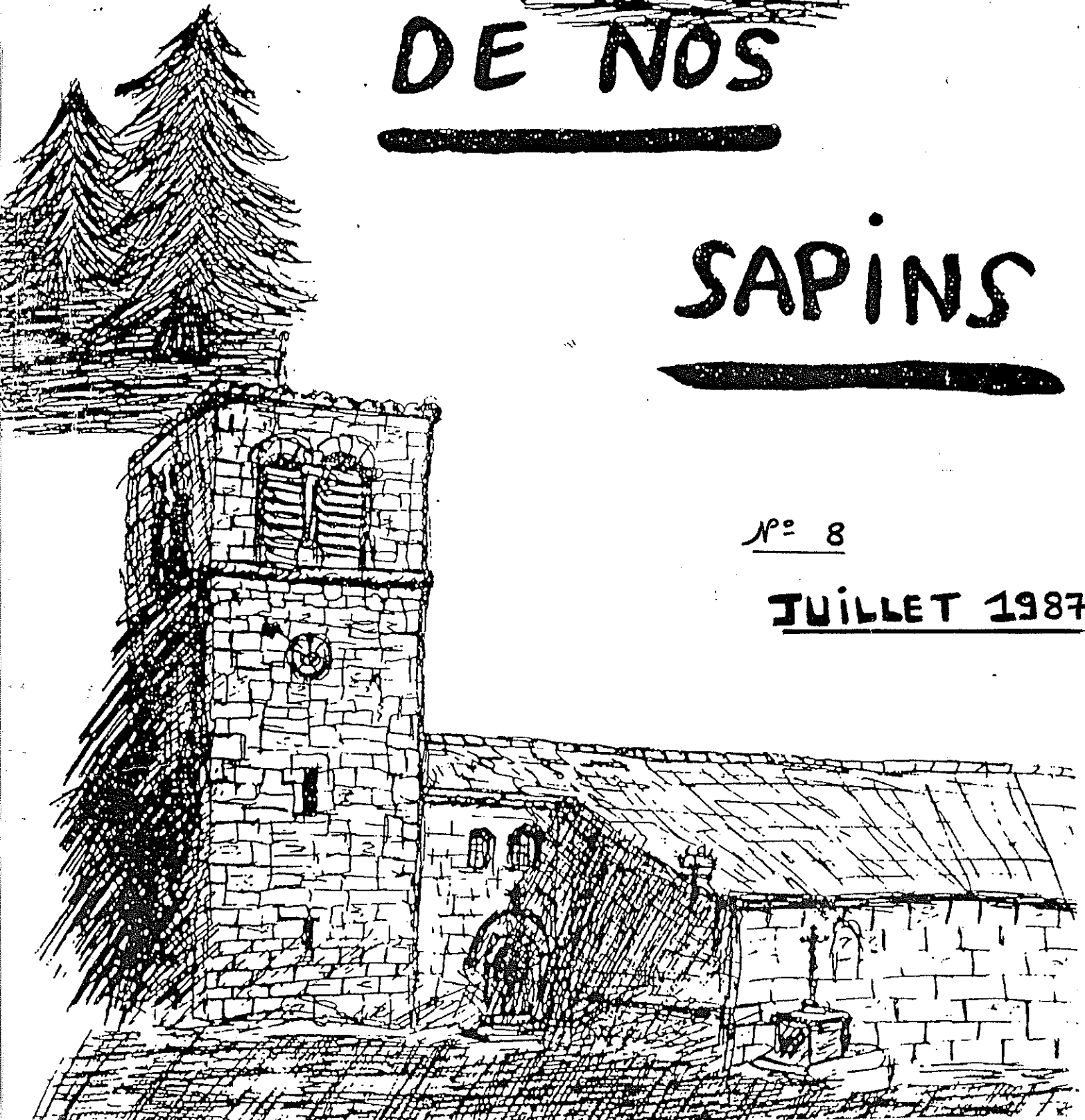


DE NOS

SAPINS

N° 8

JUILLET 1987



SERVICES MUNICIPAUX

SECRETAIRE DE MAIRIE : Madame GUILLAUMOND Nicole

Le secrétariat de mairie est ouvert :

- le lundi de 14 h 30 à 17 h 30
- le mardi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30
- le jeudi de 9 h à 11 h 30
- le vendredi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30
- le samedi de 9 h à 11 h 30

Permanence pendant les vacances : du 14 juillet au 15 août, une permanence sera assurée

- mardi)
- mercredi) de 11 h à 12 h
- vendredi)
- samedi : de 10 h à 12 h

Téléphone de la mairie : 71.61.00.08

Téléphone des pompiers : 71.61.05.60 ou 71.61.09.32

MAIRE : M. DU PELOUX G. Téléphone : 71.61.03.29 ou 71.61.05.43

Permanence tous les samedis de 10 h à 12 h

ADJOINTS : M. CLAPEYRON L. Téléphone 71.61.09.48

M. ROUCHON J.F. 71.61.14.08

M. RASCLE J.G. 71.61.09.32

Permanence tous les samedis de 10 h à 12 h

En cas d'urgence ou de besoin, les adjoints sont à votre disposition.

ASSISTANTE SOCIALE : Madame ABEL - "Les Bruyères" - 43330 ST-FERREOL-D'AUROURE

Téléphone : 77.35.55.35 le mercredi après midi uniquement

Permanence : le 3ème jeudi après midi du mois, en Mairie.

LES COMMISSIONS MUNICIPALES.

Commission des bâtiments et de l'urbanisme :

- M. ROUCHON J.F.
- M. TEYSSIER A.
- M. RASCLE M.
- M. ROYON J.
- M. DIGONNET H.

Commission financière et du budget

- Mme PAULET M.
- Mme RASCLE C.
- M. TEYSSIER A.
- M. BRUNON J.

Commission des chemins :

- M. CLAPEYRON L.
- M. CHARRAS J.
- M. EPALLE C.
- M. MANEVY M.

Commission du Permis de Construire

- M. ROUCHON J.F.
- M. CLAPEYRON L.
- M. TEYSSIER A.
- M. EPALLE C.
- Mme PAULET M.

Commission des affaires sociales et culturelles :

- M. DIGONNET H.
- M. GUILLAUMOND J.
- M. RASCLE J.G.
- Mme RASCLE C.
- M. BRUNON J.

LE MOT DU MAIRE

Un mois de JUIN qui n'en finit plus de pluie et de froid. Peut-être, lirez-vous ce bulletin au coin du feu... ! L'été, les beaux jours n'existeraient-ils plus ?

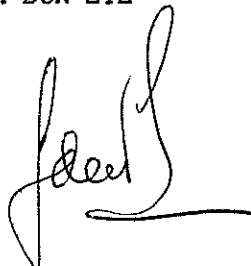
Et bien si, je vous le promets, le temps de l'été arrive : le temps du soleil et de la chaleur, le temps des foins, le temps des vacances pour beaucoup, et, pour tous à SAINT-ROMAIN, le temps des fêtes et des retrouvailles : soirée tahitienne, kermesse, vogue, concours de boules et soupes aux choux ; oui, je vous le promets, toutes nos Sociétés sont au travail et nous préparent un bel été.

En Mars, comme à l'accoutumée, votre Conseil a voté le budget 1987 ; vous en trouverez ci-après, les principaux chiffres. Sachez que les taux des impôts communaux n'ont pas été modifiés ; compte tenu de la légère hausse des bases, vos impôts locaux seront en hausse d'un petit 3 %.

Et puis, un grand merci, une fois encore, à Monsieur et Madame BRUN, pour leur nouvelle contribution à ce bulletin, avec "les Oiseaux à SAINT ROMAIN" ; vous le lirez tous avec plaisir, c'est passionnant.

Un merci, aussi, à la BOULE AMICALE DE SAINT ROMAIN qui nous a fait passer le très intéressant historique de son Association ; que de souvenirs pour beaucoup..... !

A toutes et à tous, je souhaite un BON ETE



LE BUDGET DE LA COMMUNE POUR 1987

I - BUDGET de FONCTIONNEMENT

a) Les recettes :

- les impôts locaux	601.000 F
- la redevance d'enlèvement des ordures	55.000 F
- le versement global de l'Etat	504.000 F
- les revenus de nos immeubles et salle des fêtes	78.000 F
- les produits financiers de nos créances	116.000 F
- divers	33.000 F

1.387.000 F

b) Les dépenses :

- personnel, gestion générale, et fournitures.....	304.000 F
- travaux d'entretien, électricité, eau, assurances ..	126.000 F
- intérêts financiers sur nos dettes	297.000 F
- participations diverses (1).....	172.000 F
- charges exceptionnelles (2).....	90.000 F
- divers impôts et taxes	41.000 F
- solde disponible pour investissements	357.000 F

1.387.000 F

Ce budget est en hausse de 4,8 % sur celui de 1986.

(I) Les principales participations sont :

- Départementales : Aide Sociale :	55.700 F	contre	51.200 F	en 1986
Pompiers :	9.400 F	"	8.800 F	en 1986
- Intercommunales : SICTOM (ordures)	58.900 F	contre	56.600 F	en 1986
Syndicat des	9.000 F	"	8.900 F	en 1986
Eaux				
- Communales : O.G.E.C. :	29.000 F	contre	28.000 F	en 1986

(2) Ces 90.000 F représentent la participation de la commune à la construction des maisons H.L.M. à "VINCON".

II - BUDGET d'INVESTISSEMENT

a) Les recettes :

- solde disponible sur budget de fonctionnement 357.000 F
- subventions diverses et taxes locales 161.000 F
- remboursement de T.V.A. par l'Etat 151.000 F
- remboursement annuel en capital de nos créances 126.000 F
- vente de terrain "VINCON" aux H.L.M. 235.000 F

I.030.000 F

b) Les dépenses :

- remboursement en capital sur nos dettes 257.000 F
- travaux sur chemins communaux et forestiers 325.000 F
- travaux sur bâtiments communaux et bascule 75.000 F
- tennis 195.000 F
- place du Lavoir 85.000 F
- éclairage public 27.000 F
- acquisition de matériels divers 66.000 F

I.030.000 F

A noter que cette année, encore, l'ensemble de notre programme d'investissement est financé par les ressources propres de la commune, sans faire appel à l'emprunt.

USINE SAINT-ROMAIN-PLASTIQUES

Comme nous vous l'indiquions dans notre bulletin de Noël dernier, et compte tenu de la cessation d'activité de la Société SAINT-ROMAIN-PLASTIQUES, la Commune a fait jouer les clauses résolutoires figurant dans le contrat de vente de Novembre 1977 : un nouvel acte notarié a été passé en Mars, qui a redonné à la Commune la pleine propriété de l'usine et de son terrain, ainsi que la maison d'habitation et l'appartement qui y étaient attachés.

Votre Conseil poursuit ses contacts pour que s'implante dans cette usine une activité industrielle stable. Un bail provisoire est actuellement en cours, qui a permis, jusqu'à ce jour, le maintien de 7 emplois.

LE POINT SUR NOS TRAVAUX ET PROJETS

Au moment où nous mettons en place la composition de ce bulletin, plusieurs chantiers sont en cours, qui concernent des travaux importants, dont la réalisation était attendue depuis longtemps :

LES MAISONS H.L.M. de "VINCON" :

Ces deux maisons, implantées sur un terrain de 2.100 m², sur le lotissement de VINCON, constitueront 4 logements locatifs qui devraient être prêts au printemps prochain.

Que ceux qui s'étaient inscrits comme intéressés par le projet, veuillent bien confirmer, à la Mairie, qu'ils sont toujours intéressés. Nous nous organiserons pour qu'ils puissent obtenir, de l'Office H.L.M., les conditions précises des locations, avant leur engagement définitif.

LE TENNIS :

Sa construction a été confiée à l'entreprise BECKER, et, le court devrait être terminé pour les tout premiers jours de Juillet.

Nous avons profité de l'ancien sol du terrain de basket pour implanter, contre le tennis, un mur d'entraînement, toujours apprécié de ceux qui veulent se perfectionner dans ce jeu.

Une Association s'est créée à SAINT-ROMAIN pour prendre en charge la gestion de cet ensemble ; elle se présente à vous dans ce même bulletin : A vos raquettes !

LA PLACE DU LAVOIR :

Les travaux ont été passés à l'entreprise PAULET des VILLETES : réfection du sol, goudronnage, tracés des emplacements de parking. Ces travaux redonneront, à cette place, un air plus propre et accueillant.

LES ETUDES EN COURS

Afin de préparer, dans les meilleures conditions possibles, les développements et investissements des prochaines années, votre Conseil engage, dès cette année, plusieurs études importantes :

PROJET DE MISE à L'EGOUT du Village de MONTCHOUVET :

Ce projet s'appuie sur l'existence du réseau d'égoûts qui a été créé lors des travaux du lotissement de VINCON.

La situation géographique de MONTCHOUVET devrait permettre son raccordement à ce réseau dans de bonnes conditions. Cette étude, qui a été confiée au cabinet BEST, devrait être terminée prochainement, et, nous permettre de déposer, sans tarder, un dossier de demande de subventions. Si celles-ci nous étaient accordées, le projet pourrait, alors, s'inscrire dans un prochain budget.

AIRE DE JEUX et CAMPING sur le TERRAIN du CALVAIRE :

C'est un projet qui serait relativement important à l'échelle de notre Commune, et, doit donc être étudié soigneusement.

Nous nous sommes associés aux Communes du Canton de MONTFAUCON, depuis près de 2 ans, pour la mise en place d'un "Contrat de Pays" entre nos Communes et la Région. Dans le cadre de contrat, qui a été signé au début de cette année, la Commune de SAINT-ROMAIN a obtenu, pour ce projet du Calvaire, une subvention de 60.000 F sur 3 années.

Nous confions, au Cabinet BEST, une étude plus détaillée du projet, à partir de laquelle nous pourrions rechercher des aides complémentaires.

La réalisation de ce projet pourrait, alors, s'échelonner sur plusieurs années.

AMELIORATION DE L'HABITAT - AIDE AUX PROPRIETAIRES :

Il s'agit d'examiner dans quelles conditions il serait possible de réaliser, sur la Commune, une O. P. A. H. (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat).

Une telle opération vise, en particulier, à favoriser la modernisation de logements existants dans les agglomérations. Elle consiste à apporter aux propriétaires intéressés un large appui pour la réalisation des travaux : appui technique, constitution de dossiers, subventions, montage de prêts, etc...

La réalisation de cette opération s'échelonne, en général, sur 3 années et suppose des efforts conjoints et soutenus :

- DE LA COMMUNE, qui finance l'équipe qui conduit les projets (un responsable d'opération et un agent technique).
- DE L'ETAT, qui apporte une aide financière : subventions à la Commune et subventions aux propriétaires (ces dernières peuvent atteindre 30 à 40 % du montant des travaux).
- DES PROPRIETAIRES, qui s'engagent dans ces travaux. Les aides ne concernent que les logements occupés par les propriétaires ou loués comme résidence principale.

La Commune de SAINT-ROMAIN étant trop petite pour un tel programme, nous prévoyons de nous associer à SAINT-DIDIER (et peut-être à ST-VICTOR) dans le cadre d'un Syndicat Intercommunal d'Etudes.

Si tout se déroule comme nous pouvons l'espérer aujourd'hui, une première phase d'étude pourrait être engagée en Octobre pour se terminer en Mars/Avril 1988. Cette phase comprendrait, en particulier, une large information (réunions, lettres, etc...) afin que chacun puisse décider, librement et dans les meilleures conditions, de son engagement éventuel dans la phase de réalisation.

o_o

DENEIGEMENT

Comme chacun, le Conseil Municipal espère vivement la venue des beaux jours.

Il est cependant temps de réfléchir au prochain hiver et aux problèmes posés par le déneigement sur la commune.

Le Conseil, vous l'avez sans doute constaté, a amélioré cette organisation par l'utilisation de trois engins au lieu d'un.

Tout n'est cependant pas parfait, et, nous souhaitons vivement connaître votre point de vue à ce sujet, afin de préparer la prochaine saison hivernale. Dans la mesure du possible (que ce soit au point de vue des capacités financières ou humaines de la Commune), nous essaierons de prendre en compte vos remarques.

Nous vous demandons, dans ce but, de répondre au questionnaire ci-dessous, et, ce, que vous soyez satisfaits ou non du déneigement tel qu'il a été effectué.

(Veuillez déposer ce questionnaire le plus tôt possible à la Mairie).

Merci de vos réponses

-
- Le déneigement a-t-il été :
- satisfaisant
 - moyen
 - insuffisant

- Si vous n'êtes pas satisfait :
- s'agit-il de sa qualité ?
 - s'agit-il des horaires ?
 - s'agit-il des fréquences ?

Veillez préciser vos réponses.

- Quelles améliorations voudriez-vous voir apporter ?

- Avez-vous des raisons particulières de ne pas en être satisfait ?

SAINT ROMAIN AU JOUR LE JOUR

LA KERMESSE DE L'ECOLE

Dimanche 19 juillet, ce sera la fête à SAINT-ROMAIN. La Kermesse de l'Ecole aura lieu, comme les années précédentes, dans le parc du château de SAINT-ROMAIN, un cadre idéal pour la fête de l'Ecole.

En voici le programme :

- Ouverture 9 H : Café - pâtisserie - brioches
- 11 H : Apéritif-concert avec le "BON AIR"
- 14 H : Reprise de la fête avec la participation d'un groupe folklorique. Les enfants de l'Ecole ont, également, préparé des danses. Vous pourrez aussi applaudir nos gracieuses majorettes.

Jeux d'adresse, avec le casse-bouteille, les boîtes, etc.....
Vous pourrez tenter votre chance aux divers jeux de loterie, et, pour les enfants, ce sera la pêche à la ligne.
Buvette, pâtisserie, de quoi rassasier les plus gourmands.

19 H : Buffet campagnard.

Nous lançons un appel à tous ceux qui veulent donner un peu de leur temps, pour la préparation. Venez nombreux.

L'EXPOSITION ANIMAL'BUM (Compte-rendu par les enfants de CM)

Durant la première semaine du mois de mai, nous, les élèves de SAINT-ROMAIN avons été invités à une exposition de livres, à la salle des fêtes. Les livres avaient pour thème les animaux.

Un conteur a su faire frissonner les plus grands avec l'histoire du loup-garou et émerveiller les plus petits avec l'histoire du roi. Ensuite, nous avons pris le temps de feuilleter des livres aux histoires comiques, drôles, horribles.... tous plus passionnants les uns que les autres. Nous avons admiré les peluches qui décoraient la salle. Nous avons tous apprécié cette exposition.

Cette exposition a fait l'objet de dessins de la part des enfants de CE et CP. Ceux-ci sont exposés à l'entrée de la Mairie.

CALENDRIER des FETES du 2ème SEMESTRE 1987

5 juillet -	Concours de boules - "La Boule Amicale"
11-12-13-14 juillet -	Tir aux pigeons - A.C.C.A.
19 juillet -	Kermesse des Ecoles - APEL - OGEK
25 juillet -	Bal familial - Amicale des Sapeurs Pompiers
	Concours de boules - "La Boule Amicale"
1er août -	Bal familial - E.S.S.R.
8-9-10 août -	Fête patronale de ST Romain Lachalm
15-16 août -	Soupe aux choux - "Le Bon Air"
16 août -	Concours de boules - "La Boule Amicale"
29 août -	Soirée familiale - "La Boule Amicale"
6 septembre -	Concours de boules - "La Boule Amicale"
12 septembre -	Soirée familiale - Comité des Fêtes
11 octobre -	Don du Sang - Amicale des Donneurs de Sang
24 octobre -	Bal familial - E.S.S.R.
15 novembre -	Concours de belote - "Le Bon Air"
21 novembre -	Bal de la "Sainte Cécile" - "Le Bon Air"
29 novembre -	Concours de belote - Comité des Fêtes
6 décembre -	"Sainte Barbe" - Amicale des Sapeurs Pompiers
13 décembre -	Concours de belote - Anciens d'A.F.N.

ETAT - CIVIL 1986

10 NAISSANCES

CHISSOS Sabrina	Les Gageyres	le 27 janvier
POULY Albéric	Chazotte	le 5 mars
SOUVIGNET Nathalie	Les Près	le 4 avril
MARCONNET Cédric	La Barraque	le 15 avril
MONTERYMARD Marie	Les Devières	le 30 avril
CHAUDIER David	Le Bourg	le 3 mai
DESGRAND Fabrice	Le Bourg	le 11 mai
GUILLAUMOND Sylvain	Montchouvet	le 23 octobre
THIOLLIERE Anthony	La Faye	le 26 octobre
ROBIN Benoit	Les Coins	le 20 décembre

6 MARIAGES

- DELOLME Eric / VIALLA Véronique - Impasse du Château	le 26 avril
- CHOMARAT Gérard / PEYRARD Brigitte - Route de la Gare	le 23 mai
- CIGOLOTTI Olivier / ARNAUD Béatrice - Le Châtaignier	le 5 juillet
- MOULIN Pierre / VACHER Marie-Paule - La Vialle	le 16 août
- BOULOT Eric / DU PELOUX Elisabeth - Le Château	le 13 septembre
- CHAUDIER Lucien / CHAUSSE Solange - Lautat	le 27 septembre

6 DECES

SABY Jacques	Lichemialle	le 5 février
DESORME Jeanne	Le Bourg	le 1er avril
FAURE Agnès	H.L.M.	le 4 mai
CHATARE Suzanne née CHERBIANC	Le Chataignier	le 14 septembre
BOUDAREL Jean	Les Vialletons	le 31 octobre
DIGONNET Pierre	Lautat	le 12 novembre

LA PAROLE EST AUX ASSOCIATIONS

TENNIS CLUB de SAINT-ROMAIN

A l'issue de la première réunion, la nouvelle Association - type loi 1901 - s'est dotée d'un bureau :

- o Président : Olivier CIGIOTTI - Tél. 71.66.23.59
- o Vice-Président : Franck CHOMARAT
- o Secrétaire : Christiane DURIEUX
- o Trésorier : Yves MOUNIER

Prise en mains par une équipe de jeunes de la Commune, le TENNIS a organisé sa première saison :

- Les locations du court pourront se faire chez les commerçants : épicerie MOUNIER - restaurant DUPLAY - bar-tabac VIALLA, et, elles s'élèveront à 15 F pour une heure.
- Il sera possible, également, d'acheter une carte de 30 réservations pour 250 F.
- Les réservations pourront se faire d'une semaine sur l'autre, et, une même personne pourra réserver, au maximum, deux heures consécutives.
- Pour toute location, il sera demandé, en tant que caution, une pièce d'identité en échange de la clé du terrain.
- Pour les jeunes de la Commune jusqu'à 16 ans, et, en période scolaire, l'utilisation du terrain leur sera réservée gratuitement le mercredi après midi

Le bureau espère que vous serez nombreux à le rejoindre dans la pratique de ce sport, et, se tient à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

LE CORPS DE S SAPEURS-POMPIERS

Le Corps des Sapeurs-Pompiers vous informe que la journée "portes ouvertes", prévue pour le mois de Juin, est reportée à cet Automne, en raison des aménagements qui ne sont pas terminés.

La date exacte n'étant pas encore fixée, vous en serez avisés par la presse, en temps utile.

BOULE AMICALE DE SAINT-ROMAIN-LACHALM

ORIGINE :

A l'initiative de Monsieur Lucien CHAUMET (de la Gare), c'est en 1924, que le jeu de boules a été mis en chantier, avec la collaboration de Messieurs Antoine et Joseph SEAUVE, Jean DESORME, Jean Baptiste CHAUSSE, Joseph et Jean BRUNON, Léon BERTHOIX, Joseph MERLONNIER. Plus tard, vinrent s'ajouter Pierre FAUGIER, Régis ROYON, Paul GRANGE, Jean GOUYET, Antoine BOUDAREL, Firmin CHAUDIER, Claudius MARCONNET, Claudius FAUGIER, etc...

Une demande d'autorisation a été faite auprès de Monsieur Jacques DU PELOUX, Maire, qui a donné son accord pour la création du jeu de boules.

Les années passèrent. Lors de l'Assemblée Générale du 17 février 1946, il s'est formé, entre les intéressés "joueurs de boules" de SAINT-ROMAIN, une Société Amicale, ayant pour but de développer le sport "Boules". La Société prend le nom de "BOULE AMICALE" de SAINT-ROMAIN-LACHALM.

Les statuts ont été déposés à la Sous-Préfecture d'YSSINGEAUX, en date du 16 avril 1946 (récépissé de déclaration d'Association, Loi 1901).

Monsieur Pierre FAUGIER est élu Président le 17 février 1946 (récépissé n° 19). Son fils Claudius lui succéda le 7 octobre 1958 (récépissé n° 1196).

Nous déplorons de n'avoir aucunes archives sur les activités de la Société.

A NOTER :

Les premières boules en bois, puis à clous, faisaient leurs apparitions sur le terrain. Jean CHAUSSE (cafetier) assurait la boisson. Il arrivait avec un panier en fer, contenant 8 litres de vin, mais, certains dimanches, il était obligé de faire à pied plusieurs voyages. Son fils, Jean Baptiste, lui succédait.

La Société en 1967 arrêta ses activités.

NOUVEAU REBONDISSEMENT :

Le Père Edouard GIRAUD a été nommé Curé de SAINT-ROMAIN en Juin 1971. Il aimait le sport - Boules - pendant ses loisirs. Aussi, il a demandé à plusieurs boulistes de l'aider. Des convocations ont été distribuées pour une Assemblée Générale qui a eu lieu le 27 août 1971. Une quarantaine de personnes étaient présentes. Un nouveau bureau a été formé. Le Père Edouard GIRAUD devenait Président.

La Société prenait un nouveau départ, et, trente cinq adhésions étaient enregistrées. Les membres du bureau se sont réunis pour la première fois le 18 septembre 1971. A cette réunion, il a été décidé d'étudier un projet de construction d'un bâtiment qui servirait de Buvette-Abri.

CONSTRUCTION de la BUVETTE - ABRI :

L'ancienne société avait acheté une remorque de train en juin 1953, au prix de 120 Frs. Après avoir trimbalé une multitude de voyageurs dans les rues de Saint-Etienne, elle est venue "atterrir" à SAINT-ROMAIN, pour une paisible et utile retraite, sous les ombrages du jeu de boules. Malheureusement, la pluie, la neige s'unirent pour l'écraser.

Pour son remplacement, un bâtiment de 6 m de long sur 3,50 de large était programmé. La demande de permis de construire a été déposée le 22/01/1972. La Direction de l'Équipement a donné son accord le 18/04/1972. Les travaux ont commencé en Mai, par les entrepreneurs de la Commune.

La Commune nous a fourni les moëllons et le ciment. La charpente a été offerte par Monsieur Gaëtan DU PELOUX ; Monsieur Jean RASCLE nous a scié le bois gratuitement. La Société a payé la main-d'œuvre. Le certificat de conformité a été délivré courant Septembre 1972.

AMENAGEMENT de 4 NOUVEAUX JEUX :

Afin de pouvoir organiser des concours de seize quadrettes, il était indispensable d'en créer d'autres. La Société avait seulement quatre jeux.

La Commune a bien voulu nous céder un nouveau terrain, à proximité des anciens. La Société a fait appel à une vingtaine de boulistes pour défricher le terrain et le mettre jouable. Ce travail s'est fait en Juillet 1972. Soixante traverses de chemin de fer furent données ; le transport a été assuré gratuitement par Jean ROYON.

ELECTRIFICATION PROVISOIRE de la BUVETTE - ABRI + 2 JEUX :

La Municipalité a donné son autorisation, en Juillet 1973, pour se brancher sur la Commune, afin de pouvoir organiser quelques nocturnes, durant les mois de Juillet et Août.

INSTALLATION de l'EAU :

Au printemps 1974, la Commune a bien voulu prendre à sa charge les frais de canalisation. La Société s'est chargée de l'installation intérieure.

(suite de l'historique dans le prochain bulletin)

CONCOURS DE BOULES :

- La BOULE AMICALE organise chaque année des concours de boules :
- Le BUT D'HONNEUR, courant juin
 - SOCIÉTAIRES et AMIS : 1er dimanche de juillet - 16 doublettes.
 - FEDERAL : dernier samedi de juillet - 32 doublettes 3ème et 4ème Division (licence)
 - SOCIÉTAIRES et AMIS : 3ème dimanche d'août - 16 quadrettes obligatoire
 - SOCIÉTAIRES : 1er dimanche de septembre.

SOIRÉE d'AMITIÉ : le dernier samedi d'août.

LUNDI de la VOGUE : traditionnel concours de pétanque.

Chers Amis de Saint Romain,

Si vous n'êtes pas boulistes, venez nous encourager, par votre présence, aux différentes festivités que la Boule Amicale organise dans la Commune. D'avance, les membres du bureau vous en remercient.

Saint-Romain

par monts et par vaux

LA FAUNE

C'est donc dans ces milieux riches et diversifiés qu'évolue une faune relativement abondante mais qui reste le plus souvent très discrète.

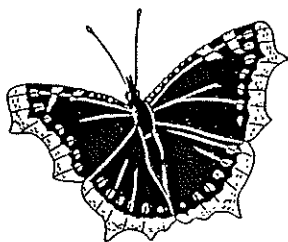
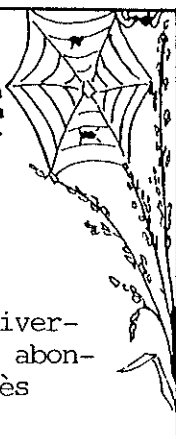
Pourtant, lorsqu'on s'arrête pour regarder et écouter avec plus d'attention le monde qui nous entoure, on découvre avec étonnement une vie extrêmement dense.

Ce sont certainement les oiseaux et les insectes qui sont les mieux représentés ; viennent ensuite les mammifères qui demandent, en général, des territoires plus vastes et plus sauvages pour résister à tous les dangers que leur apporte l'homme. Les araignées, les batraciens et les reptiles sont présents un peu partout mais pour certaines espèces, l'observation est difficile.

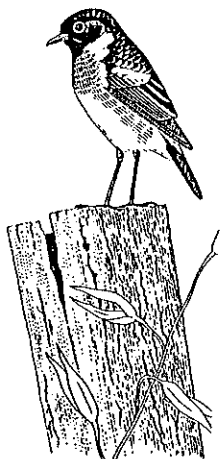
Dans les lignes qui vont suivre, toutes les espèces présentes sur la commune ne vont pas être nommées car elles n'ont pas toutes été recensées et qu'une ligne exhaustive serait trop fastidieuse. Nous partirons, comme pour la flore, des différents milieux et nous citerons les espèces les plus représentatives. Il ne faut pas oublier, non plus, que les animaux se déplacent et ne restent pas fixés strictement à un milieu donné, comme on pourrait l'imaginer après ce rapide exposé. Certaines espèces vivent et se reproduisent dans presque tous les milieux alors que d'autres se reproduisent dans l'un mais peuvent quêter la nourriture de leurs petits dans les milieux voisins.

En outre, l'action de plus en plus envahissante de l'homme qui modifie les milieux naturels, oblige les espèces, soit à s'adapter (c'est le cas des espèces en extension) soit à disparaître, ce qui arrive le plus souvent. Cette disparition est liée à une simplification des écosystèmes. On aboutit à des cultures ou des reboisements uniformes, plantes d'une même espèce végétale et peuplées de peu d'espèces animales différentes, mais abondantes en individus. Ces êtres vivants, en équilibre précaire avec leur milieu, sont alors à la merci d'une maladie ou de la multiplication anarchique d'une des espèces qui se développe aux dépens des autres. Aussi, il est nécessaire de conserver ce qui subsiste de nos richesses naturelles : ST ROMAIN, jusqu'à ce jour, y est bien parvenu.

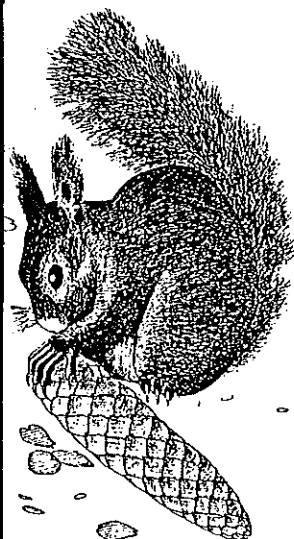
.../...



Le Movio

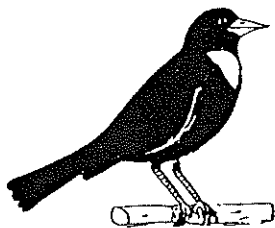


Le Traquet pâtra

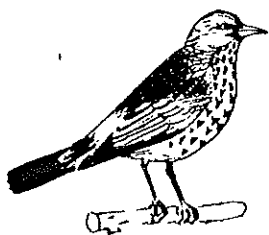


Lécureuil

LES OISEAUX



Merle à plastron



Grive litorne

99 espèces d'oiseaux ont été dénombrées sur le territoire de la commune. 74 d'entr'elles sont nicheuses dont 23 dans le village ou dans les environs immédiats.

9 espèces sont pûrement migratrices ; c'est-à-dire qu'elles traversent la commune en n'y faisant pas ou que de brefs arrêts : c'est le cas de la Huppe, du Chevalier guignette, du Gobemouche noir, du Pipit rousseline...

7 espèces viennent hiverner parmi lesquelles le Merle à plastron, la Grive litorne, le Sizerin flammé.

Enfin 9 espèces parcourent nos champs et nos bois en quête de nourriture ou ont été aperçues, à la belle saison, mais sans que l'on puisse prouver leur nidification. C'est le cas notamment des Milans noir et royal, qui remontent des gorges de la Loire, du Rossignol, du Martin-pêcheur et surtout de l'Aigle circaète Jean Le Blanc, remarquable rapace se nourrissant exclusivement de reptiles, évitant ainsi la pullulation de ces derniers sur son territoire de chasse.

Parmi les oiseaux nicheurs tous ne sont pas sédentaires. Certains vont passer l'hiver un peu plus au Sud de l'Europe : ce sont les migrateurs partiels. L'Alouette des champs, le Rouge-gorge, le Pigeon-ramier sont de ceux-là. D'autres entreprennent des voyages qui les emmènent jusqu'en Afrique centrale tels que le Coucou, les Fauvettes le Martinet noir ou en Afrique du Sud pour l'Hirondelle de cheminée et la Pie grièche écorcheur. Fabuleux voyage si l'on pense qu'une hirondelle ne pèse que 20 grammes et qu'elle doit parcourir quelques 10 000 Kms pour rejoindre ses "quartiers d'hiver".

Où émigrent-ils



- Hirondelle de cheminée
- Hirondelle de fenêtre
- Hirondelle de rivage
- Pie-grièche écorcheur
- Rougegorge
- Rougequeue noir
- Rougequeue à front blanc
- Fauvette grisette
- Fauvette des jardins
- Fauvette à tête noire
- Etourneau
- Martinet noir
- Coucou
- Pigeon ramier
- Vanneau huppé
- Milan noir

Où peut-on voir les oiseaux à ST ROMAIN ?

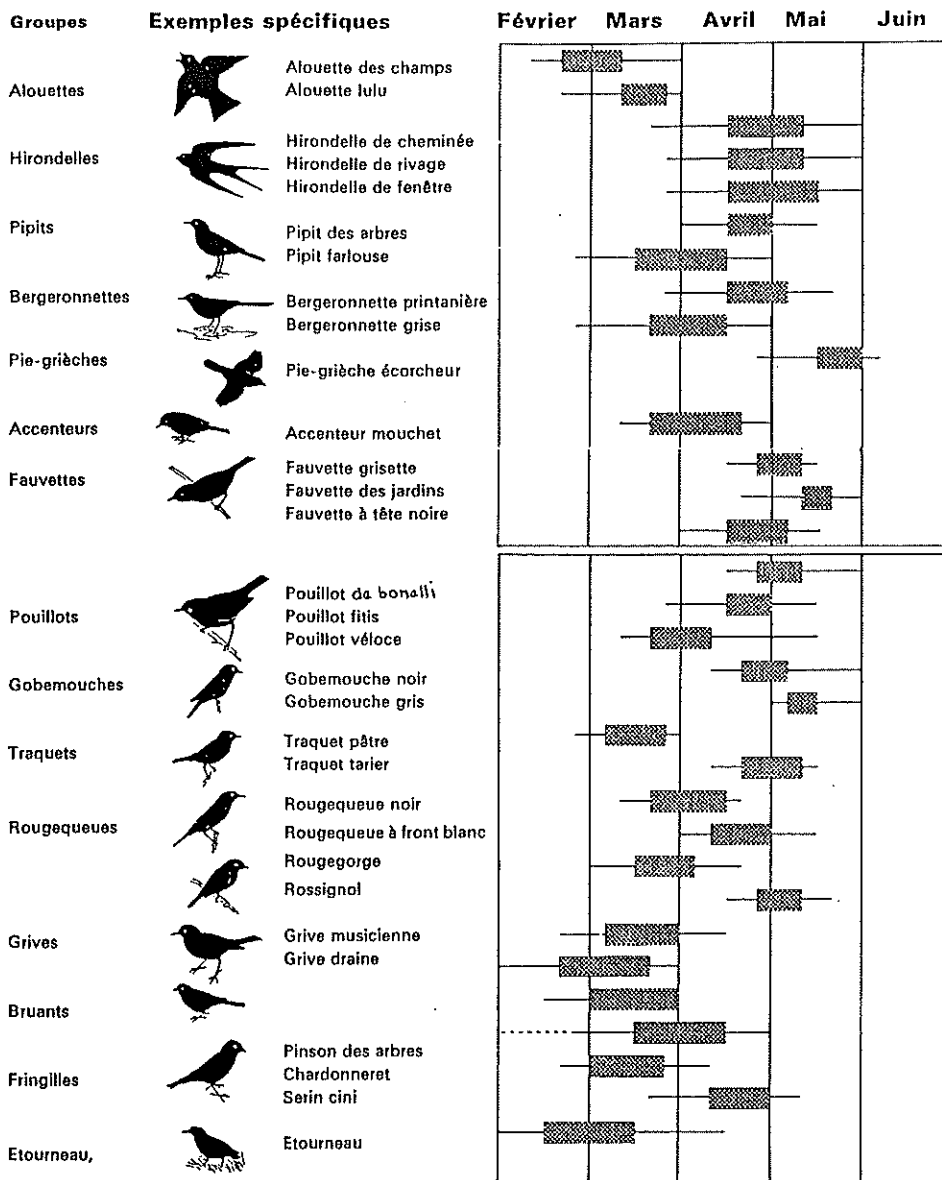
Nous partirons des milieux forestiers les plus proches de la végétation naturelle pour passer à des milieux de plus en plus touchés par l'influence humaine.

- MILIEU FERME : LES BOIS

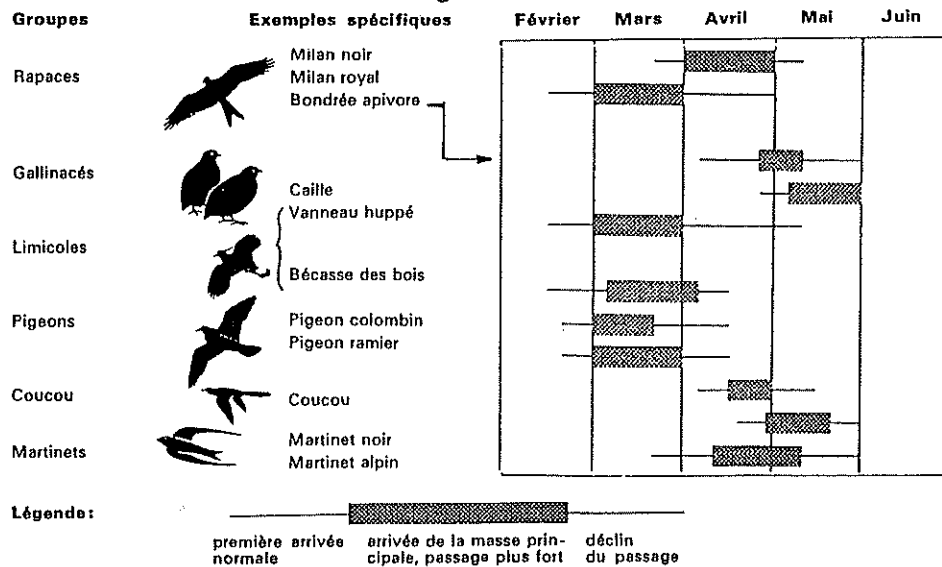
Le Pinson des arbres y abonde puisque comme l'indique son nom la seule présence d'un ou de quelques arbres suffit à son installation. Il en est de même pour le Rouge-gorge qui recherche une végétation un peu dense et ombreuse. Le Troglodyte, sa petite queue dressée, s'active dans les fourrés humides ; la Mésange nonnette et la Mésange bleue préfèrent les peuplements mixtes des feuillus. Quant à la Sittelle torchepot et au Grimpereau des jardins ils examinent les troncs des arbres à la recherche d'insectes : la première les parcourant de haut en bas, la deuxième de bas en haut.

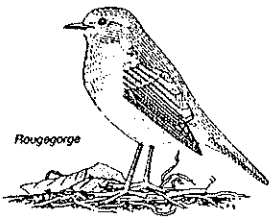
.../...

Quand les Passereaux reviennent-ils au printemps?



Les Non-Passereaux migrent aussi





Rougegorge

En futaie non serrée ou en lisière : ce sont les Pics vert, épeiche et épeichette qui visitent les arbres. On entend également la Fauvette à tête noire, du haut des branches, alors que la Fauvette des jardins préfère les fourrés des sous-bois. Le Pouillot véloce évite les boisements denses, le Pouillot fitis se rencontre dans les broussailles et le Pouillot de bonelli niche dans les endroits bien abrités.

A cette liste de petits passereaux, il faut ajouter le Geai des chênes, la Grive musicienne, le Coucou, les Pigeon ramier et colombin sans oublier quelques rapaces se nourrissant presque exclusivement d'oiseaux comme l'Autour et l'Epervier.

On a de grandes chances de voir toutes ces espèces dans les bois de Veylon, de Ferreol et de Bel-Air qui sont des bois relativement clairs aux lisières bien exposées.

En présence de conifères, se cantonnent des espèces qui leur sont plus strictement attachées. En peuplement mixte : s'installent la Grive draine, le Roitelet triple bandeau, la Mésange noire, le Bouvreuil et le Grand Pic noir : remarquable par sa taille, sa calotte rouge et par son cri. Le Roitelet huppé, la Mésange huppée et le Bec croisé nichent presque exclusivement en milieu de sapins.

Il suffit de se promener dans les bois de la Vialle, du Pinet et de la Rivalière pour découvrir ces espèces.

- MILIEU INTERMEDIAIRE : LE REBOISEMENT

Avant l'étude des milieux ouverts, considérons les reboisements car ils se sont multipliés ces dernières années : notamment à Janon, à Citres et au Pinet. Quand ils sont âgés, ils abritent les espèces citées antérieurement. Mais quand ils sont jeunes, ils attirent quelques unes des précédentes, surtout celles des lisières mêlées aux espèces des landes comme les Bruants, Pipits des arbres, Alouettes des champs, Linottes et Traquets. Les oiseaux qui leur sont particulièrement attachés sont la Fauvette grisette et l'Accenteur mouchet.

- MILIEU OUVERT :

Les espèces y sont nombreuses et variées. Dans les landes et pâturages : on trouve l'Alouette des champs et l'Alouette lulu. Le Vanneau huppé préfère les prés humides. Les landes à genêts abritent le Bruant jaune et la Linotte mélodieuse et lorsque des arbustes y sont disséminés, on observe la présence de la Pie grièche écorcheur qui empale ses proies sur les buissons.

.../...



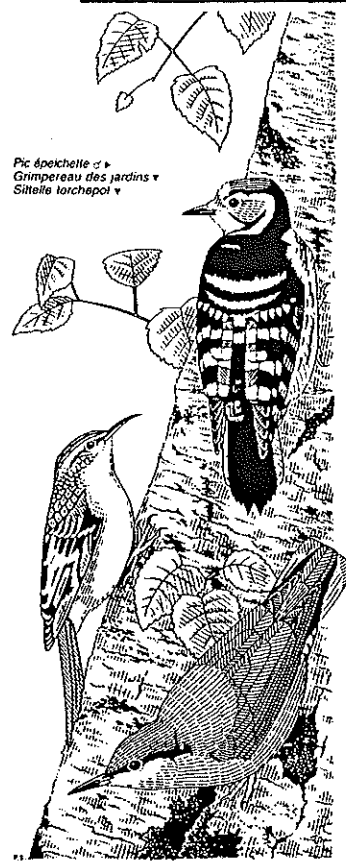
• Si vous observez un oiseau en train de casser une coquille d'escargot sur une pierre, il ne peut s'agir que de la Grive musicienne.



De la mer à la montagne, du cœur des villes aux forêts les plus sauvages, la Pinson des arbres vit partout pourvu qu'il trouve de hautes branches pour nicher. La livrée du mâle est superbe: joues et dessous rose vif, calotte et nuque bleu cendré, dos brun, croupion vert et taches blanches aux ailes.



Pic épechette ◀
Grimpereau des jardins ▼
Sittelle torchepot ▼



Hôtes des troncs et des ramures, les petits oiseaux grimpeurs n'entrent guère en concurrence, en raison du caractère spécifique de la niche écologique, du mode de déplacement vertical et du régime alimentaire de chacun.

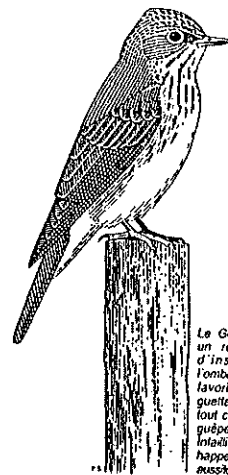
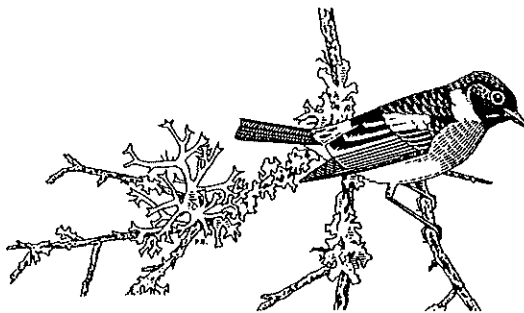
si vous constatez qu'après s'être emparé d'un gros coléoptère, un oiseau inconnu de vous l'empale sur un buisson épineux, vous pouvez être certain d'avoir découvert une Pie-grièche.



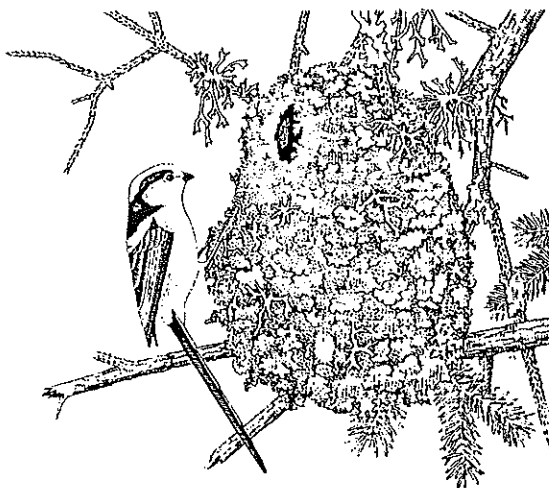
Mésanges et Pouillots passent le plus clair de leur temps dans la ramure à la recherche de menus insectes, mais le Pouillot véloce n'explore jamais le dessous des feuilles, tête en bas, comme le fait la Mésange bleue.



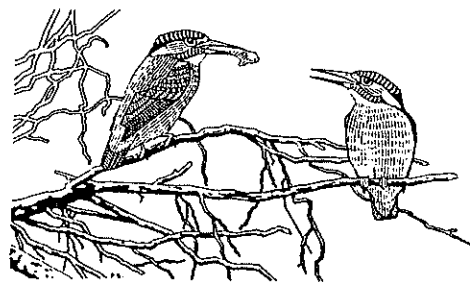
Le Traquet pâle aime les terrains secs et enssoleillés où la végétation rase allie les fouillis herbacés et les parchoirs dominants, où il aime à se poster. Très remuant, il s'expose par des sons secs et brés, auxquels la famille doit son nom.



Le Gobemouche gris est un redoutable chasseur d'insectes. Posté à l'ombre sur son perchoir favori, il ne cesse de guetter les passages de tout ce qui vole: mouche, guêpe, papillon, abeille... Infailliblement, il s'élançe, rattrape sa proie et revient aussitôt à son poste de guet.



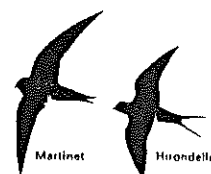
Chef-d'œuvre d'architecture animale, le nid de la Mésange à longue queue a la forme d'un gros œuf vertical, disposé en général à hauteur d'homme. Sa construction débute par une assise de la taille d'une pièce de cinq francs qui se transforme petit à petit en une coupe d'une dizaine de centimètres de diamètre. L'oiseau bâtit ensuite la paroi arrière du nid, puis son dôme, et termine par l'ouverture, souvent dissimulée de l'intérieur par quelques grandes plumes. Après quoi, le couple s'occupe du camouflé extérieur, fait de lichens, de fragments d'écorce de bouleau ou d'écaillés de bourgeons, le tout étroitement maintenu par des fibres végétales ou des toiles d'araignées. Pour finir, les oiseaux exposent le rembourrage interne du nid, fait de centaines de plumes, et tapissent la cuvette avec de la laine et une multitude de crins.



Avant la parade, le Martin-pêcheur offre à sa compagne un petit poisson qu'il lui présente tête en avant pour faciliter l'ingestion. D'autres fois, les deux partenaires opinent longtemps du bonnet avant de se mordre les mandibules.

Les cultures sont le domaine des Traquets pâtre et Tarier tandis que dans les labours se regroupent les Corneilles noires et les Etourneaux sansonnets.

S'il y a des haies ou des arbres clairsemés, on peut apercevoir le Bruant zizi et le Gobemouche gris.



Le bord des eaux attire un grand nombre de petits passereaux comme la Bergeronnette des ruisseaux qui volète d'un caillou à un autre où comme le Cincle (oiseau marchant sous les eaux pour prendre sa nourriture) si l'endroit est sauvage et l'eau tumultueuse : c'est le cas de la Rivalière. Le Martin pêcheur fréquente parfois la Semène où même de plus petits ruisseaux.

Ce sont également dans les milieux ouverts que l'on remarque le vol sur place du petit Faucon crécerelle et celui plané de la Buse variable et de la Bondrée apivore. Les deux premiers rapaces se nourrissent à 80 % de mulots, musaraignes et campagnols, tandis que la Bondrée apporte à sa progéniture des gâteaux de cire qu'elle prélève dans les nids de guêpes.

Enfin, terminons par le village et par les alentours des habitations : parcs, vergers, jardins... Beaucoup d'espèces se sont rapprochées des habitations car elles y trouvent la chaleur, des abris et souvent la protection et la nourriture. On remarque, tout d'abord, les Hirondelles de cheminées et celles de fenêtres, la Bergeronnette grise, le Rouge-queue noir dont le croupion roux attire l'attention à l'envol, les Moineaux domestique et friquet. Citons, également, le Martinet noir et la Tourterelle turque implantée depuis 2 ans au village.

Dans les jardins nichent le Verdier, le Chardonneret, le Serin cini, le Merle noir et la Mésange charbonnière.

Le parc du château abrite un couple de Chouettes hulotte. Quant au Traquet motteux, voulant être plus discret et éviter les grandes demeures, il a élu domicile au Cimetière.

